

# Remboursement des séances d'EMDR

En France, la plupart des psychothérapies ne sont pas remboursées par la Sécurité Sociale. Il existe tout de même quelques exceptions. Certaines mutuelles ont pris conscience du gain pour la santé que constituent les consultations psychologiques et prennent en charge tout ou partie des consultations.

## Remboursement des séances d'EMDR par la sécurité sociale

**Les séances d'EMDR proposées par les psychiatres peuvent être remboursées par la sécurité sociale.** Il est cependant nécessaire de respecter le parcours de soin et de passer par votre médecin traitant (sauf si vous avez entre 16 et 25 ans).

Pensez à vérifier si le psychiatre est conventionné en secteur 1 ou 2 et le tarif de la consultation. Les tarifs des consultations de psychiatres sont variables :

- les psychiatres conventionnés en secteur 1 ont des honoraires fixes. L'Assurance maladie prend en charge 70 % de la consultation.
- les psychiatres libéraux conventionnés en secteur 2 peuvent pratiquer des dépassements d'honoraires. L'assurance maladie vous remboursera 70 % du tarif de convention.
- D'autres psychiatres exercent en dehors de la convention. Ils fixent librement leurs honoraires, ces psychiatres ne sont remboursés par l'Assurance maladie que sur la base d'un montant forfaitaire ([en savoir plus](#)).

**Les consultations chez un psychologue peuvent être prises en charge par la sécurité sociale à condition de se rendre dans un centre agréé** (hôpitaux, centres médico-psychologiques ou CMP).

Certains de ces psychologues exercent dans des services hospitaliers particuliers (oncologie, pédiatrie, etc.) et seuls les patients suivis dans ces services peuvent les consulter.

D'autres exercent dans des centres médico-psychologiques ou CMP. Mais, il faut souvent attendre de longs mois pour obtenir un rendez-vous.

**Utile à savoir :** Certains Centres Médico-Psychologiques (CMP) offrent des séances gratuites pour les étudiants ou les personnes à faible niveau de ressources.

## Remboursement des séances d'EMDR par les mutuelles

**Certaines mutuelles proposent une prise en charge des soins psychiatriques.** En plus du remboursement de la sécurité sociale (voir ci-dessus), vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre mutuelle si la séance est effectuée dans le cadre d'une consultation de spécialiste. Les remboursements de consultations psychiatriques font partie de la rubrique « consultation d'un médecin spécialiste ».

**Certaines mutuelles proposent un remboursement partiel de consultations psychologiques,** sous la forme d'un % du coût de la consultation ou d'un forfait annuel.

Les modalités de prise en charge varient beaucoup d'un contrat à l'autre :

- certains contrats stipulent que les consultations psychologiques doivent obligatoirement être recommandées par un médecin,
- d'autres qu'elles doivent impérativement être effectuées par un psychologue clinicien.
- certaines mutuelles rembourse une partie de chaque séance, d'autre la totalité de quelques séances.

Pensez à demander une facture. Dans la plupart des cas, vous devrez avancer le coût de la consultation et vous faire ensuite rembourser par votre mutuelle.

Nous vous proposons quelques exemples de mutuelles prenant en charge les séances d'EMDR. Cette liste, non exhaustive, est mise à jour régulièrement, en fonction des informations que nous recevons.

Nous vous invitons à toujours vous renseigner auprès de chaque organisme pour plus d'informations.

## **Des remboursements spécifiques pour la thérapie EMDR**

Depuis 2005, [Swisslife](#) prend en charge les consultations chez un psychologue pratiquant l'EMDR pour la prévention du stress post traumatique, dans le cadre de son forfait prévention, sur prescription médicale. Vous pouvez ainsi bénéficier de la prise en charge de 50 % des dépenses de prévention non remboursées par la Sécurité sociale, avec un plafond allant de 50 à 200 € par bénéficiaire et par an selon la formule choisie chez eux.

## **Le remboursement des consultations de psychothérapie (avec ou sans thérapie EMDR)**

La mutuelle [ADREA](#) propose un remboursement allant de 75 à 150 € par an selon les formules (bien être 1 et bien être 2).

[Alptis](#) propose une option Renfort Bien-Être qui permet de bénéficier d'un remboursement de 25 € sur vos séances psychologie. 5 séances sont prises en charge, sans délai d'attente, par an et par bénéficiaire.

[April](#) rembourse 20 à 50 € par séance, dans la limite de 5 séances par an, par assuré, dans le cadre de sa formule Santé Globale, avec pack bien être.

La mutuelle [Asetys](#) rembourse les consultations de Psychologie ou de Psychothérapie. Elle prend en charge 50% des frais réels dans la limite de 120 à 500 € par an, selon la formule choisie, sur présentation de facture acquittée.

La mutuelle du [crédit agricole](#) peut, selon les formules, prendre en charge des consultations de psychologie sur la base de 30€ par acte dans la limite de 100€ par an et par personne (formule initiale) et de 50€ par acte dans la limite de 200€ par an et par personne (formule intégrale).

[Humanis](#) propose une mutuelle Radiance qui prend en charge 50 % des frais réels liés aux consultations avec les psychologues, dans la limite de 200 € par an.

Mutuelle [Intériale](#), qui s'adresse aux fonctionnaires territoriaux, propose un remboursement de 40 € par séance, dans la limite de 3 consultations par an, dans sa formule Plénitude.

La [LMDE](#) propose un forfait suivi psychologique. Les remboursements varient selon la formule choisie : 15 €/séance pour 10 séances par an pour la complémentaire santé « Optimum Forfait », 12 €/séance pour 5 séances par an pour la complémentaire santé « Forfait » et 10 €/séance pour 5 séances par an pour la complémentaire santé « Tous soins ».

La [MAIF](#) propose un Pack ou forfait « prévention équilibre » avec, pour la psychothérapie, un remboursement de 75 à 150 € par an (en fonction de la formule choisie).

La [MATMUT](#) propose un forfait prévention et bien être intégrant les consultations avec les psychologues qui sont remboursées à hauteur de 80 à 120 € par an et par bénéficiaire, selon la formule choisie.

La [MGEN](#) prend en charge les consultations de psychothérapie – qu'elles soient en thérapie EMDR ou non – à la condition qu'elles soient effectuées par un psychologue clinicien. Le forfait prévention

équilibre permet une prise en charge dans la limite de 75 à 150 € par personne et par année civile, selon l'offre choisie (efficience santé évolution ou efficience santé extension).

La [MNH](#), qui s'adresse aux hospitaliers et aux professionnels de la santé et du social, propose un module " Honoraires et hospitalisation " dans son offre Choisy. Les remboursements des consultations effectuées avec un psychologue vont de 60 à 120 € par an, selon la formule choisie, avec un maximum de 30 € maximum par séance.

La [Mutualité socialiste du Brabant](#), en Belgique, rembourse 20 € par séance de psychothérapie. Le nombre d'interventions est limité à 8 séances par année civile et le psychologue doit être licencié et enregistré auprès de la Commission des psychologues. Pour bénéficier de cet avantage, vous devez leur remettre l'attestation dûment complétée par le psychologue (modèle disponible sur leur site).

La [mutuelle verte](#) propose une prise en charge des consultations avec les psychologue à hauteur de 10€ ou 30€ / séance (selon les formules), dans la limite de 3 consultations par an, pour les enfants de moins de 15 ans uniquement.

La couverture de base de [Partenamut](#) (Belgique) prévoit une prise en charge partielle du coût des séances de psychologie. Pour la psychologie individuelle, la thérapie de couple ou familiale, cette mutuelle rembourse un forfait de 10 €/séance, dans la limite de 6 séances/année civile, sans condition d'âge. Pour les maladies graves ou chroniques, le remboursement forfaitaire est de 10 € / séance, dans la limite de 12 séances/année civile, sans condition d'âge.

**Les mutuelles professionnelles peuvent également rembourser des séances**, comme celle d'EDF, de la SNCF, de l'Armée de l'Air, des Bâtiments et travaux publics (la PRO BTP).

Le [groupe mutualiste RATP](#) propose une prise en charge des séances avec les psychologues à hauteur de 20% ou de 40 % d'une consultation du secteur 1 (selon la garantie choisie).

L'[UNEO](#), mutuelle des militaires et de leur famille, propose dans les cas de déménagement ou de départ ou retour d'Opax, un soutien psychologique des militaires ou de leurs conjoints. Unéo assistance peut organiser et prendre en charge de 1 à 5 entretiens téléphoniques avec un psychologue clinicien, selon la situation rencontrée. Les prestations doivent être exécutées dans un délai d'un an à compter de la date de survenance de l'événement.

Il existe un numéro vert accessible 24/24 et 7/7 pour **les militaires et leurs familles** dans le cadre de la prise en charge des ESPT, à visée d'écoute et d'orientation vers des structures de soins militaires (Hôpitaux d'instruction des armées et centres médicaux des armées). Des psychologues assurent cette mission. Il s'agit du 08 08 800 321. L'institut Français d'EMDR forme des psychologues militaires et vous pouvez également obtenir une liste des praticiens EMDR pouvant prendre en charge les militaires en envoyant un mail à Delphine Pécoul sur [delphine@essentia.fr](mailto:delphine@essentia.fr)

**Utile à savoir** : Les étudiants peuvent contacter le Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU) et ainsi les tracas du remboursement du psychologue sont évités.



- 
- 
-